

POPULATION & SOCIÉTÉS

Vivre en couple, se marier, se séparer: contrastes européens

France Prioux*

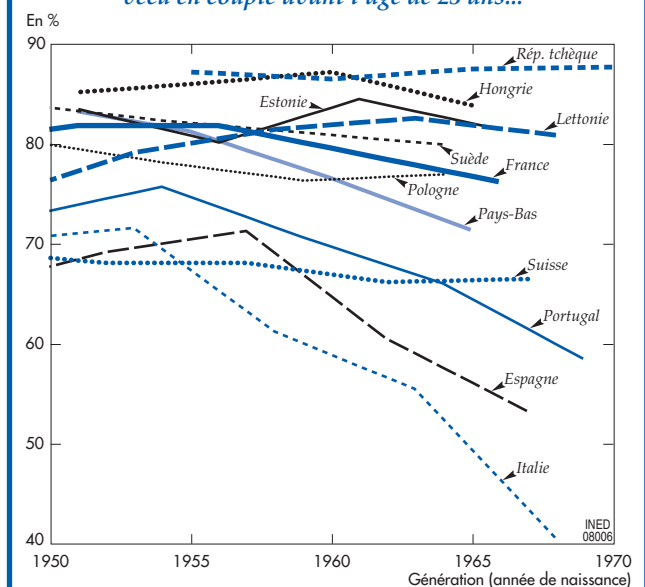
On se marie de moins en moins en Europe, la vie en couple sans mariage gagnant du terrain. Et on divorce ou on se sépare de plus en plus, pour éventuellement se remettre en couple une deuxième, voire une troisième fois. Derrière ces tendances communes, les contrastes entre pays demeurent importants: la cohabitation hors mariage et les ruptures d'unions sont ainsi très fréquentes dans le Nord de l'Europe, alors qu'au Sud et dans certains pays de l'Est, le mariage domine encore largement.

Jusqu'au début des années 1970 en France, on attendait presque toujours de se marier pour habiter avec son conjoint. On convolait alors pour la vie, et le divorce, difficile à obtenir et plutôt stigmatisé, n'était envisagé que lorsque la vie à deux n'était plus supportable. Aujourd'hui, la cohabitation précède souvent le mariage, et de plus en plus de couples ne se marient

même plus. Par ailleurs, les unions sont moins durables, car les séparations et les divorces se multiplient.

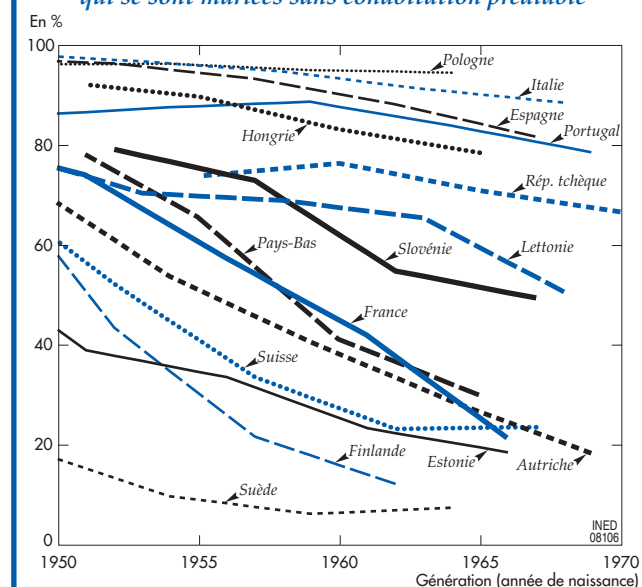
Ces nouveaux comportements conjugaux sont apparus dès la fin des années 1960 dans les pays scandinaves, notamment en Suède, puis se sont diffusés progressivement en Europe, à des degrés toutefois divers selon les pays.

Figure 1 - Pourcentage de femmes ayant déjà vécu en couple avant l'âge de 25 ans...



Sources: Enquêtes FFS et Macura et al. [2].

Figure 2 - ... et, parmi elles, pourcentage de celles qui se sont mariées sans cohabitation préalable



Sources: Enquêtes FFS et Macura et al. [2].

* Institut national d'études démographiques.

Éditorial - Vivre en couple, se marier, se séparer: contrastes européens

- Partager un logement avant de se marier: plus au Nord qu'au Sud - p. 2
- Des cohabitations qui mènent moins souvent au mariage - p. 2
- De plus en plus d'hommes et de femmes ne se marient pas - p. 2
- Des unions de moins en moins durables - p. 3
- Vivre plusieurs unions successives: une tendance générale? - p. 4
- Encadré: La population étudiée - p. 4

◆ Partager un logement avant de se marier : plus au Nord qu'au Sud

En France, l'âge des femmes à la première cohabitation en couple (1) a commencé à augmenter avec les générations nées dans la seconde moitié des années 1950 [1] (encadré). Les enquêtes comparatives européennes effectuées dans les années 1990 [2] montrent que l'âge à la première union recule aussi dans de nombreux autres pays, parfois très rapidement (figure 1). C'est le cas en particulier en Europe du Sud, et surtout en Italie, où désormais plus d'une femme sur deux n'a jamais vécu en couple avant 25 ans. En France, plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer cette élévation de l'âge à la première union : l'allongement des études et le chômage des jeunes d'abord, mais également l'augmentation de leur autonomie, en particulier celle des femmes, et la rigidité du marché des logements locatifs. Il est probable que les mêmes facteurs expliquent le retard considérable de l'entrée dans la vie en couple dans les pays méditerranéens. Ces pays se distinguent aussi par une proportion croissante des jeunes qui vivent chez leurs parents. Parmi les femmes nées au milieu des années 1960, seules 60 % ont quitté leurs parents à 25 ans en Espagne, et 66 % en Italie et au Portugal, contre 98 % en Suède et 85 à 95 % en Europe de l'Ouest. En Europe méridionale, c'est encore très souvent au moment du mariage que l'on quitte le foyer parental, alors qu'ailleurs, l'émancipation coïncide moins souvent avec la première vie en couple : en Suisse, par exemple, à 25 ans, 94 % des femmes ont quitté leurs parents, mais seulement 66 % ont déjà vécu en couple.

Dans les pays d'Europe de l'Est entrés dans l'Union européenne en 2004, l'âge à la première union reste précoce (sauf en Pologne) (figure 1). Cependant, les enquêtes dont nous présentons les résultats ici se sont déroulées trop tôt pour que l'on puisse repérer les effets des bouleversements politiques et économiques qui ont suivi la chute du mur de Berlin : la formation des couples est certainement plus tardive aujourd'hui, car la nuptialité et la fécondité des jeunes ont beaucoup diminué depuis les années 1990.

Dans toute l'Europe, il arrive de moins en moins souvent que la première union prenne la forme d'un mariage direct, c'est-à-dire d'une union où le couple attend d'être marié pour partager le même logement (figure 2). En Suède, pour les générations nées dans les années 1950, se marier sans avoir cohabité était déjà très peu fréquent, et aujourd'hui à peine plus de 5 % des premières unions féminines avant l'âge de 25 ans sont des mariages directs. Dans les pays du nord et du centre de l'Europe, le mariage direct, encore largement majoritaire dans les générations 1950, a très vite perdu du terrain au fil des générations ; il ne concerne plus que 20 à 30 % des premières unions avant 25 ans dans la génération 1965, et moins encore en Finlande. À nouveau, les pays méditerranéens se singularisent avec une écrasante majorité de mariages directs et une faible diffusion de la cohabitation hors mariage. La Pologne, pays très catholique, semble également très attachée à

la forme traditionnelle du mariage, tandis que dans les autres pays d'Europe de l'Est, le mariage direct a déjà perdu un peu de sa prépondérance dans les générations 1960. L'Estonie se distingue par un comportement proche des pays scandinaves : se marier directement y est devenu un comportement très minoritaire.

◆ Des cohabitations qui mènent moins souvent au mariage

En France, l'enquête de 1999 sur l'histoire familiale (2) montre que les couples cohabitants sont de moins en moins enclins à se marier : parmi les femmes ayant débuté leur première vie en couple par une cohabitation informelle au début des années 1980, 36 % avaient officialisé leur union dans les deux ans, 55 % dans les cinq ans. Parmi celles dont la vie en couple a débuté dix ans plus tard, seulement 22 % étaient mariées deux ans après, et 43 % cinq ans après. La proportion de mariages diminue, parce que les couples préfèrent rester plus durablement en dehors du mariage, mais aussi parce que la proportion d'unions rompues a beaucoup augmenté (tableau).

Les enquêtes européennes montrent que la France n'est pas le seul pays dans ce cas [3] : la proportion de cohabitations qui se transforment en mariages a beaucoup diminué dans les pays scandinaves, en particulier en Suède où les couples qui font cette démarche dans les deux ans sont devenus très rares (moins de 10 %). En revanche, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, la proportion de mariages dans les cinq premières années d'union reste stable. En Espagne et en Italie, elle aurait même augmenté, signe que ces pays restent attachés à l'institution du mariage. Quant à la proportion de ruptures parmi les unions commencées hors mariage, comme en France, elle s'accroît considérablement dans les pays scandinaves et germanophones.

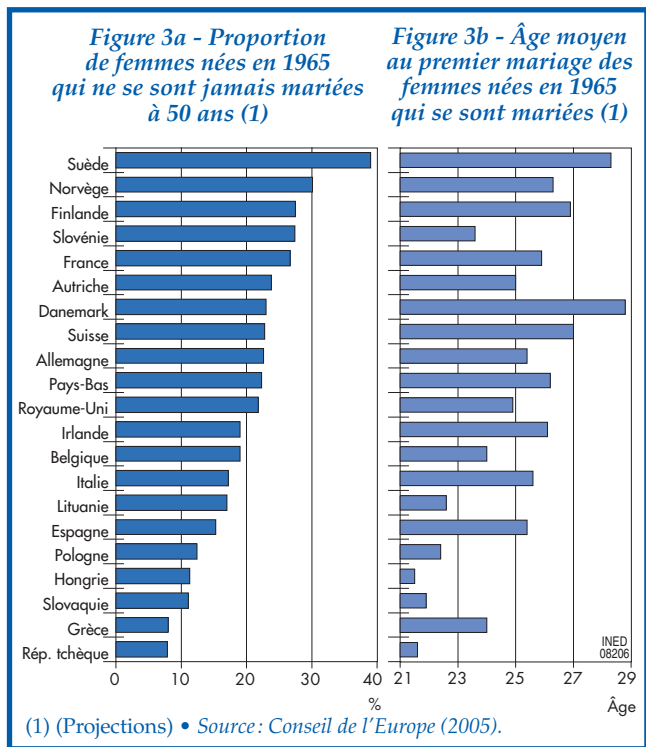
◆ De plus en plus d'hommes et de femmes ne se marient pas

Des premières unions plus tardives, des unions qui prennent de plus en plus souvent la forme de cohabitations, et des cohabitations qui se transforment de moins en moins souvent en mariage, sont les trois composantes du déclin de la nuptialité en Europe. On observe cependant des différences très importantes entre les pays : la proportion de femmes célibataires à 50 ans atteint des niveaux très inégaux, car la cohabitation hors mariage ne s'est pas diffusée simultanément, ni au même rythme, du nord au sud de l'Europe, ni d'ouest en est (figure 3).

Jusqu'à la fin des années 1980 dans les pays de l'Est, sauf en Slovénie, le mariage était encore fréquent et précoce. Les femmes nées en 1965, pour la plupart

(1) Faute de données statistiques, nous nous en tiendrons à l'observation des couples cohabitants, bien qu'il existe aussi, mais en faible nombre, des couples non cohabitants (occupant des logements séparés).

(2) Enquête EHF Insee/Ined effectuée en 1999 auprès de 235 000 femmes âgées de 18 ans ou plus.



mariées avant 1990, n'ont pas été touchées par la chute ultérieure de la nuptialité : seule une femme sur dix environ est restée célibataire. Dans les pays du sud, la fréquence du célibat reste également faible (Grèce) ou modérée (Italie, Espagne), mais les âges au mariage sont beaucoup plus élevés. Dans les pays scandinaves et en France, le mariage a perdu beaucoup plus de terrain au profit de la cohabitation. En Suède, quatre femmes de 50 ans sur dix ne se sont jamais mariées, en Norvège trois femmes sur dix, et presque autant en Finlande et en France. Ces proportions sont très élevées comparées à celles des générations antérieures : pour les femmes nées en 1945, la proportion de célibataires à 50 ans est généralement inférieure à 10 %, ou à peine supérieure (13 % en Suède).

◆ Des unions de moins en moins durables

En France, les unions se fragilisent. La proportion d'unions rompues dans les cinq premières années a beaucoup augmenté, aussi bien pour les couples mariés directement que pour ceux qui ont commencé leur vie commune hors mariage (tableau). Mais la probabilité de rupture de ces derniers est beaucoup plus forte. Les enquêtes européennes confirment partout cette plus grande fragilité des unions hors mariage : c'est surtout dans les premières années de l'union que le risque de rupture est très élevé, en comparaison des mariages directs [4]. Mais le mariage ne constitue pas non plus une garantie absolue contre la rupture, et dans la plupart des pays où la cohabitation est aujourd'hui fréquente, les couples dont le mariage a été précédé d'une période de cohabitation sont plus enclins à se séparer que ceux qui se sont mariés directement [3].

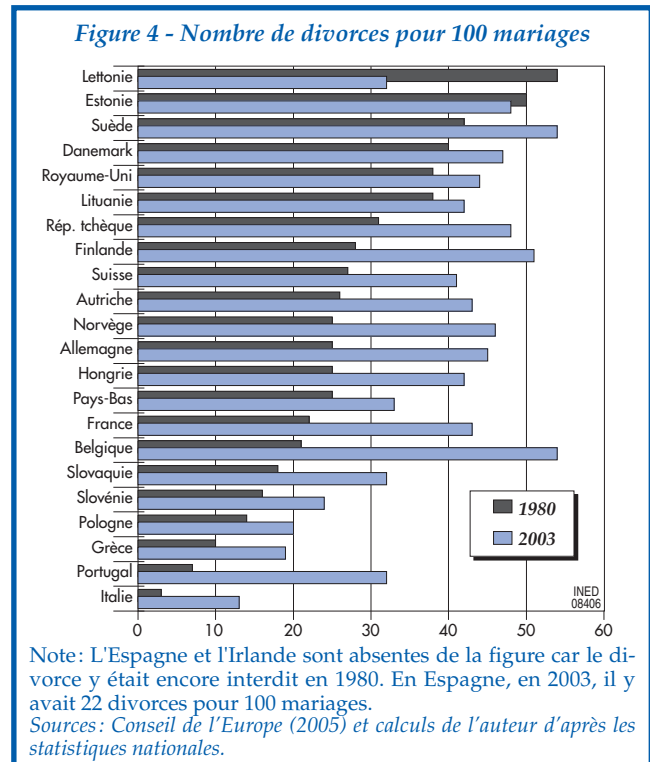
Ainsi la diffusion de la cohabitation pré-nuptiale n'a généralement pas diminué la fréquence des divorces,

au contraire. Néanmoins, dès les années 1980, les divorces sont déjà très fréquents dans certains pays baltes (indicateur supérieur à 50 % en Lettonie et en Estonie) et scandinaves (40 % ou plus au Danemark et en Suède), suivis de près par le Royaume-Uni et la Lituanie (figure 4) (3). À l'autre extrémité se trouvent les pays du sud de l'Europe et l'Irlande, où le divorce est encore rare ou non légalisé, et dont la Pologne est à nouveau assez proche. Entre ces deux extrêmes se situent la majorité des pays d'Europe centrale ainsi que la Finlande et la Norvège, avec un indicateur conjoncturel de divortialité compris entre 20 % et 31 % (sauf en Slovaquie et en Espagne). Au cours des deux décennies suivantes, l'indicateur augmente partout sauf en Lettonie et en Estonie. Ainsi, en 2003, cet indicateur dépasse 50 % en Suède, en Belgique et en Finlande, tandis

Tableau - Proportion d'unions rompues dans les cinq premières années selon l'année du début de la vie en couple et le mode de mise en couple, France

Début de vie en couple par...	Année du début de la vie en couple (en %)	
	1980-1984	1990-1994
Mariage direct	6	10
Cohabitation (1)	12	18
Ensemble	10	17

(1) Que la cohabitation ait été, ou non, suivie d'un mariage.
Source : enquête EHF 1999.



(3) Les indicateurs annuels ne donnent pas directement la proportion de divorces, mais lorsque la divortialité augmente de façon régulière, l'indicateur d'une année est assez proche de la proportion de divorces parmi les couples mariés 12 à 15 ans auparavant (durée moyenne de mariage au moment du divorce). Néanmoins, les modifications de la législation sur le divorce sont parfois suivies de hausses temporaires de l'indicateur conjoncturel (lorsque la législation antérieure était trop restrictive par exemple), et sa valeur surestime alors beaucoup la fréquence des divorces.

que dix autres pays enregistrent des valeurs supérieures à 40 %. Dans le sud de l'Europe, les pourcentages demeurent plus modérés, mais leur hausse est très sensible, en particulier au Portugal (4). Seule l'Italie semble résister à cette tendance générale, mais il faudrait sans doute tenir compte des nombreuses séparations prononcées par les tribunaux, dont les effets sont proches de ceux du divorce, mais qui n'aboutissent pas toujours à un divorce véritable (5).

◆ Vivre plusieurs unions successives : une tendance générale ?

Avec des séparations et des divorces plus fréquents et plus précoces, de plus en plus d'hommes et de femmes sont susceptibles de former une nouvelle union (6). Ainsi en France, 26 % des femmes nées entre 1960 et 1965 ont connu une rupture d'union avant l'âge de 35 ans, contre seulement 12 % de celles nées entre 1945 et 1950 [5]. Et comme la probabilité de former une nouvelle union est d'autant plus forte que la rupture survient à un âge jeune, la proportion de personnes vivant des unions successives au cours de leur vie a commencé à augmenter à partir des générations nées dans les années 1950 [6]. À cet égard, les comportements des hommes et des femmes diffèrent : les hommes qui connaissent une rupture refont plus souvent leur vie que les femmes, parce que leurs chances de revivre en couple dépendent moins de leur âge à la rupture, et que la présence de jeunes enfants, surtout s'ils en ont la garde, favorise leur remise en couple, contrairement aux femmes [5, 6].

Dans les pays où le divorce est répandu de longue date, les personnes vivant des unions successives sont de plus en plus nombreuses : à l'âge de 35-39 ans, plus d'une femme sur quatre en Suède a déjà connu au moins deux unions cohabitantes. C'est aussi le cas de plus d'une sur cinq au Royaume-Uni, en Lettonie et en Allemagne, et presque autant en Finlande et en Suisse. En France, la proportion est un peu moindre (13 %), mais c'est en Pologne et dans les pays du sud que ces proportions sont les plus faibles (de 3 % à 7 %) [3]. Les enquêtes ayant fourni ces chiffres s'étant déroulées dans les années 1990, nul doute que la proportion de femmes ayant déjà vécu plusieurs unions a augmenté, et que la proportion de celles qui ont vécu au moins trois unions, encore très faible à cette époque – une femme sur vingt en Suède, au Royaume-Uni et en Allemagne – est devenue plus significative.

Ainsi, en dépit de tendances communes, les modes de vie en couple et la durée des unions revêtent encore une grande diversité en Europe. Entre le modèle scandinave et le modèle méditerranéen s'étale une vaste

(4) Une révision de la législation en 2001 a provoqué une hausse substantielle des divorces : en 2002, l'indicateur conjoncturel a même atteint 39 %.

(5) Sauf cas exceptionnels, la législation impose un minimum de 3 ans de séparation légale avant de pouvoir demander le divorce. Plus de 40 % des séparations prononcées n'aboutissent pas à un divorce.

(6) D'autant que certaines ruptures sont justement provoquées par la formation d'un nouveau couple par l'un des conjoints.

Encadré

La population étudiée

Nous avons choisi de présenter l'évolution de la vie en couple surtout du point de vue des femmes, pour lesquelles les données sont plus nombreuses. Néanmoins, de nombreux résultats sont transposables aux hommes, à l'exception des âges à la première union et au premier mariage, plus élevés que ceux des femmes d'environ deux ou trois ans.

Il ne sera question ici que des couples hétérosexuels ; les données statistiques sur les unions de personnes de même sexe seront traitées dans un prochain numéro. Le texte n'aborde pas non plus les nouvelles formes de reconnaissance des unions de type « PACS » ou « partenariat enregistré » : ces alternatives au mariage apparues récemment dans certains pays sont rarement ouvertes aux couples de sexe opposé et pèsent encore peu dans l'ensemble des unions consensuelles. En France le nombre de PACS en cours au 31 décembre 2005 reste faible (moins de 180 000, couples de même sexe compris) comparé au nombre de couples cohabitants non mariés (estimé, en 2002, à 2,7 millions).

palette de comportements conjugaux. La France ressemble de plus en plus aux pays nordiques, mais les ruptures d'union et les recompositions familiales n'y sont pas aussi répandues. Les pays germanophones semblent aussi avoir adopté la cohabitation hors mariage, le divorce et les remises en couple, mais restent plus attachés au mariage, en particulier en présence d'enfants. Quant aux pays d'Europe de l'Est qui pratiquaient le mariage précoce et systématique tout en recourant fréquemment au divorce, ils semblent adopter de plus en plus la cohabitation, mais à des degrés très divers selon les pays. La Pologne offre visiblement la plus grande résistance à ces nouveaux comportements, s'apparentant ainsi aux pays méridionaux. Néanmoins, il ne fait pratiquement aucun doute que des changements sont aussi à l'œuvre dans ces pays : les divorces y sont en forte croissance, ce qui constitue un premier signe de remise en cause du mariage, ou du moins de son caractère indissoluble.

RÉFÉRENCES

- [1] F. PRIoux - « L'âge à la première union en France, une évolution en deux temps », *Population-F*, 4-5, 2003, pp. 623-644
- [2] M. MACURA et G. BEETS (eds.) - *Dynamics of fertility and partnership in Europe. Insights and lesson from comparative research*, vol 1, UNECE, 2002, et en particulier les articles de M. MACURA *et al.* (pp. 27-56) et de K. KIERNAN (pp. 57-76)
- [3] K. KIERNAN - « Cohabitation in Western Europe: trends, issues, and implications », in A. Both and A.C. Crouter (eds), *Just living together. Implications of cohabitation on families, children and social policy*, Lawrence Erlbaum, 2002, pp. 3-32
- [4] G. ANDERSSON - « Dissolution of unions in Europe: a comparative overview », *MPIDR Working Paper WP-2003-004*, Rostock, 2003, 19 p.
- [5] C. BARRE - « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », *Insee première*, n° 901, juin 2003
- [6] F. CASSAN, M. MAZUY et F. CLANCHÉ - « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee première*, n° 797, juillet 2001